



Association régionale de loisirs
pour personnes handicapées
de Lanaudière

Réflexion stratégique

Plan d'action 2024-2027



Juin 2024

Mission, vision et valeurs de l'ARLPHL

Notre mission

L'Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière favorise l'accessibilité à une expérience inclusive de loisir de qualité pour toute personne handicapée, par la concertation, la formation et le soutien à un réseau d'organismes communautaires, de municipalités, d'organisations de sports, de loisirs et de plein air.

Notre vision

Être un acteur incontournable dans l'accessibilité à une expérience inclusive de loisir de qualité des personnes handicapées lanaudoises.

Nos valeurs

Pour l'ARLPHL, nos valeurs se révèlent dans l'ensemble de nos actions, celles de l'équipe, celles des membres qu'elle regroupe et celles des partenaires avec qui elle s'associe en faveur de sa mission.

La concertation et partenariat

La prise de décision et la mise en action sont précédées de la consultation des parties concernées. Les relations avec les organisations locales et régionales sont marquées par une étroite collaboration et l'écoute mutuelle des partenaires.

L'engagement

L'ARLPHL favorise l'établissement de relations basées sur l'intégrité, la constance et la détermination face à l'atteinte des objectifs visés.

Le professionnalisme

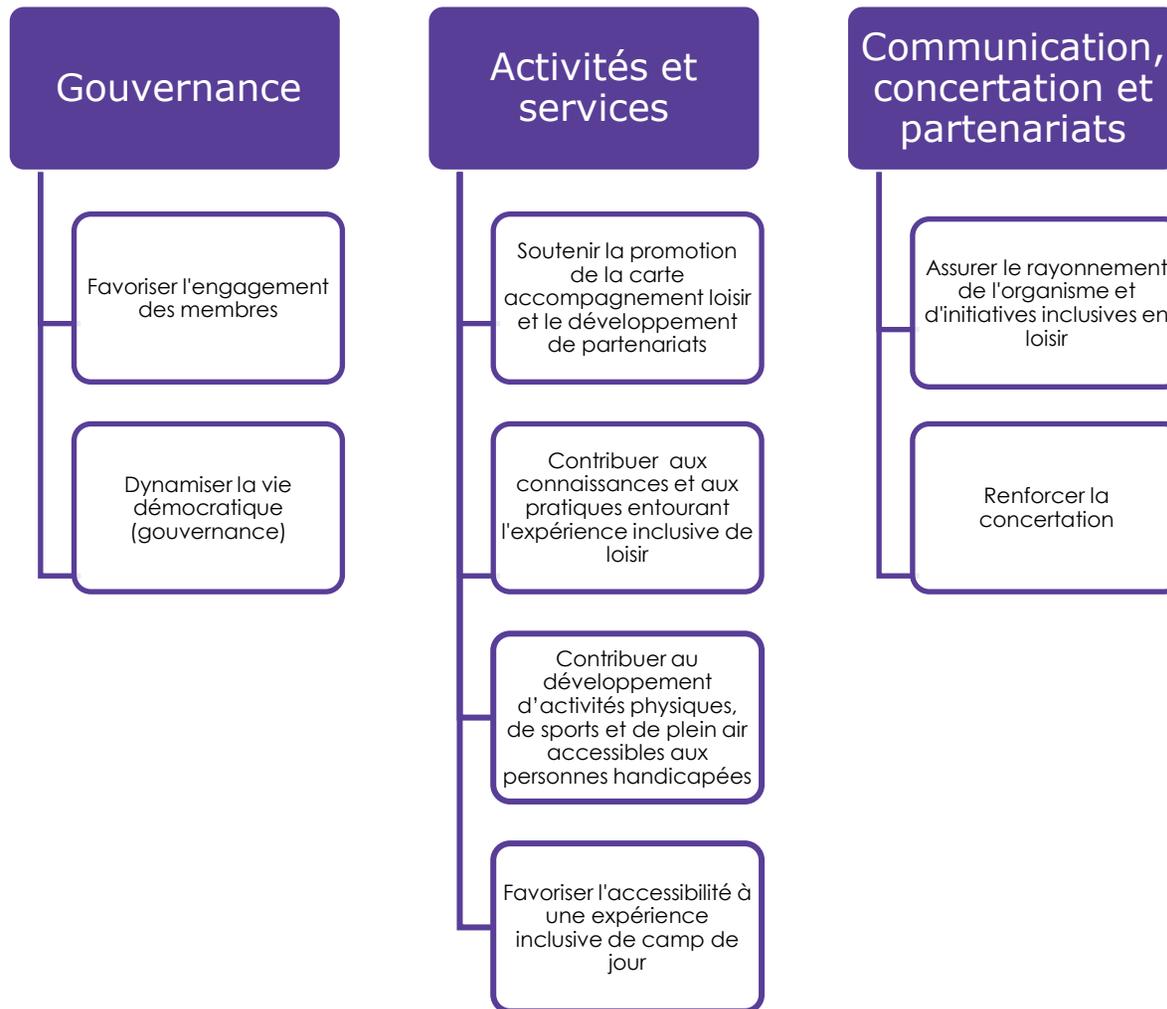
L'ARLPHL dispose et s'assure du maintien des connaissances et des compétences reliées à son champ d'action. Elle adopte des comportements adaptés à son environnement et qui répondent aux attentes de ses relations professionnelles dans toutes ses activités. Enfin, sa motivation est d'accomplir un travail de qualité.

Orientation de la stratégie de développement

Le plan stratégique de l'ARLPHL témoigne de l'engagement de l'organisme à vouloir assurer le développement et la promotion de l'accessibilité des personnes handicapées à une expérience inclusive de loisirs de qualité et à accentuer le rayonnement de sa mission.

Nos priorités de développement

Nous proposons huit (8) priorités de développement pour les trois (3) prochaines années :



Plan d'action 2024-2027

Pour chacune des priorités est associé un résultat à atteindre d'ici la fin du plan d'action triennal, c'est-à-dire un objectif général. Les objectifs généraux ainsi formulés sont par la suite déclinés en résultats à atteindre pour chacune des années et selon son échéancier prévu au plan. Il s'agit alors de formuler les objectifs spécifiques annuels liés à l'objectif général et à l'orientation auxquels ils se rapportent.

AXE : GOUVERNANCE				
Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2024-25	Cibles à atteindre en 2025-26	Cibles à atteindre en 2026-27
Favoriser l'engagement des membres	Augmenter le nombre de membres sympathisants , c'est-à-dire toute organisation lanadoise ayant un intérêt pour le loisir, le sport et l'activité physique et/ou le bien-être des personnes handicapées.	Avoir 5 membres sympathisants	Avoir 10 membres sympathisants	Avoir 15 membres sympathisants
	Favoriser une meilleure connaissance des activités et services de l'ARLPHL auprès des membres actifs	Prioriser les actions à privilégier	Entreprendre des démarches auprès de nos membres	Organiser des événements spéciaux en loisir pour nos membres
Dynamiser la vie démocratique (gouvernance)	Avoir une saine gouvernance	(1) Mettre à jour la matrice de compétences (2) Constituer les comités de gouvernance et voir à leur bon fonctionnement	Effectuer une évaluation du fonctionnement de l'organisme et de la contribution des administratrices et administrateurs	Atteindre un niveau d'agrément satisfaisant
	Effectuer la révision des différentes sections du Code de gouvernance pour s'assurer que l'ensemble de son contenu répond toujours aux objectifs identifiés et qu'il est encore adapté à la réalité de l'ARLPHL.	Effectuer la révision : La Vision, mission et valeurs Les politiques RH	Effectuer la révision : Le Code d'éthique et de déontologie Le calendrier des activités du CA	Effectuer la révision : Le processus d'évaluation de l'efficacité du CA Les responsabilités financières

AXE : ACTIVITÉS ET SERVICES (CARTE ACCOMPAGNEMENT LOISIR)

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2024-25	Cibles à atteindre en 2025-26	Cibles à atteindre en 2026-27
Soutenir la promotion de la carte accompagnement loisir et le développement de partenariats	Accompagner chacun des partenaires dans leur démarche d'adhésion en tant que partenaires et dans l'application des principes de la CAL	Offrir des services-conseils aux organisations dans leur processus d'adhésion ou de renouvellement	Mettre en place un processus de suivi avec les partenaires	Maintenir les actions et assurer un suivi
	Augmenter le nombre de partenaires	Avoir 10 nouveaux partenaires (En 3 ans)	Avoir 10 nouveaux partenaires (En 3 ans)	Avoir 10 nouveaux partenaires (En 3 ans)
	Soutenir les organisations membres afin de favoriser l'adhésion de leurs participants à la CAL.	Outiller les intervenants des organismes PH membres actifs	Sensibiliser les intervenants du CISSSL	Sensibiliser les intervenants du milieu scolaire
	Développer une base de données facilitant la gestion de la CAL et mettre à jour les outils existants	S'être doté d'outils de gestion de la CAL	Poursuite de la démarche	Suivi et ajustements au besoin
	Développer des stratégies promotionnelles de la Carte accompagnement loisir	Mettre en place une stratégie via les partenaires	Mettre en place une stratégie via les membres	Suivi et ajustements des stratégies

AXE : ACTIVITÉS ET SERVICES (ACTIVITÉ PHYSIQUE, SPORT ET PLEIN AIR)

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2024-25	Cibles à atteindre en 2025-26	Cibles à atteindre en 2026-27
Contribuer au développement d'activités physiques, de sports et de plein air accessibles aux personnes handicapées	Rendre des équipements adaptés disponibles dans la région	Avoir prêté des équipements aux partenaires de manière saisonnière	Poursuite de la démarche auprès des partenaires	Débuter la réflexion entourant le don des équipements de l'ARLPHL dans la collectivité
	Améliorer la structure encadrant la centrale de prêt d'équipement	Améliorer notre système de gestion interne des prêts	Poursuite de la démarche	Développer des liens de partenariats
	Accompagner les organisations désirant améliorer l'accessibilité au loisir	Offrir des services-conseils et être un facilitateur pour les organisations	S'être outillé pour mieux accompagner	Poursuite du développement
	Soutenir les organisations dans l'acquisition d'équipements adaptés via différents programmes	Accompagner les organisations dans leur démarche	Poursuite de la démarche	Suivi et ajustements

AXE : ACTIVITÉS ET SERVICES (FORMATION)

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2024-25	Cibles à atteindre en 2025-26	Cibles à atteindre en 2026-27
Contribuer aux connaissances et aux pratiques concernant l'expérience inclusive de loisir	Déterminer annuellement notre offre de formations « en contexte de loisir » et « en contexte de CDJ » en fonction de la réalité du milieu	Lancer un calendrier de formation	Évaluation et ajustement de l'offre de formation	Poursuite de l'offre de formation
	Répertorier les formations existantes offertes par nos membres, les organismes de la région et d'autres partenaires en lien avec le loisir des personnes handicapées dans le but de bien référencer	N/A	Développer un outil de gestion interne	Suivi et ajustements
	Structurer la gestion des formateurs et formatrices	S'être doté d'outils et de mécanismes de gestion	Évaluation, suivi et ajustements	Poursuivre la démarche
	Offrir des ateliers d'échange en loisir pour nos membres	Offrir 2 ateliers d'échange en loisir pour nos membres actifs	Offrir 2 ateliers d'échange en loisir pour nos membres actifs	(1) Offrir 2 ateliers d'échange en loisir pour nos membres actifs (2) Offrir 1 atelier d'échange en loisir pour d'autres catégories de membres

AXE : ACTIVITÉS ET SERVICES (CAMP DE JOUR)

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2024-25	Cibles à atteindre en 2025-26	Cibles à atteindre en 2026-27
Favoriser l'accessibilité à une expérience inclusive de camp de jour	Soutenir l'intégration des jeunes handicapés dans les camps de jour à l'échelle régionale	(1) Contribuer à l'établissement d'un cadre visant à mieux structurer les champs d'action du comité régional (2) Porter les actions visant la mise en œuvre du plan d'actions du comité de concertation régionale	Poursuivre les démarches visant la mise en œuvre du plan d'actions du comité de concertation régionale	Poursuivre les démarches visant la mise en œuvre du plan d'actions du comité de concertation régionale
	Soutenir l'intégration des jeunes handicapés dans les camps de jour à l'échelle locale	Établir des mécanismes visant à bien soutenir les structures locales	S'être doté d'outils visant à soutenir les gestionnaires de camp de jour	Évaluer et s'ajuster

AXE : COMMUNICATION, CONCERTATION ET PARTENARIATS

Orientations	Objectifs généraux	Cibles à atteindre en 2024-25	Cibles à atteindre en 2025-26	Cibles à atteindre en 2026-27
Assurer le rayonnement de l'organisme et d'initiatives inclusives en loisir	Structurer nos communications	Établir un calendrier de communication	Évaluer les actions de communication et ajuster celles-ci	Poursuite des actions de communication
	Revoir et bonifier les outils de communications	Actualiser les moyens de communication de l'organisme	Réviser les documents internes et uniformiser la signature visuelle	Poursuivre de la démarche
Renforcer la concertation	Revoir notre structure de concertation afin d'agir à titre d'expert en loisir et mobiliser le milieu sur des enjeux en lien avec notre mission	(1) Identifier les lieux de concertation de l'organisme (2) Préciser la nature de notre implication	(1) Prioriser les lieux de concertation (2) Faire la promotion auprès de nos membres et partenaires	Explorer la possibilité de participer à d'autres lieux de concertation